

Communiqué de presse des enseignant.e.s du collège La Courtille (Saint-Denis) - 02.11.2020

Nous, personnels d'enseignement et d'éducation du collège La Courtille (Saint-Denis) réuni.e.s ce jour en Assemblée Générale décidons d'exercer notre droit de grève car le Ministre de l'Éducation nationale et Recteur de l'Académie de Créteil refusent de laisser les équipes pédagogiques se réunir pour parler de l'hommage prévu ce jour à Samuel Paty ainsi que du nouveau protocole sanitaire. Nous n'y voyons encore une fois que la démonstration du mépris de l'institution à l'égard des personnels d'éducation et des élèves.

Nous sommes encore sous le choc de l'assassinat de Samuel Paty le 16 octobre dernier. Nous apportons à cet égard tout notre soutien à sa famille et à ses proches. Les organisations syndicales avaient réussi à obtenir un temps d'échange nécessaire entre équipes éducatives pour préparer l'hommage à notre collègue et la reprise avec les élèves. Comme Samuel Paty, qui a pourtant été décapité dans le cadre de sa mission de service public, nous sommes attaché.e.s aux principes de laïcité, à la liberté de conscience et à la liberté d'expression.

C'est cette même liberté d'expression qui nous pousse à écrire ici que nous interprétons la décision de dernière minute d'annuler ces temps de réflexion et de préparation comme le refus d'aménager des espaces de parole entre personnels d'éducation. Pourtant, les politiques et les éditorialistes, relayé.e.s par les médias, se battaient à qui mieux mieux pour instrumentaliser la mort de notre collègue pendant toutes les vacances scolaires. M. Blanquer s'attend-il vraiment à ce que les enseignant.e.s, déjà muselé.e.s par la loi dite « pour une école de la confiance » et considéré.e.s comme de simples exécutant.e.s, reprennent le travail, en n'accordant que la minute de silence, **comme si de rien n'était ?** Puisque l'institution nous l'a refusé, nous nous emparons de ce temps primordial pour faire notre deuil et préparer au mieux le retour des élèves en classe dans un contexte déjà anxiogène.

Après les annonces présidentielles mercredi 28 octobre, nous avons pris connaissance vendredi 30 octobre du nouveau protocole sanitaire « renforcé », pour une rentrée prévue le lundi 2 novembre et qui n'a de renforcé que le nom car aucune mesure supplémentaire n'a été prise. Les décisions, prises au doigt mouillé, reflètent l'incurie ministérielle et mettent en danger les élèves et leurs familles, les personnels d'éducation et leurs familles. Les éléments de langage du ministre sont déconnectés des réalités du terrain : « *quand c'est possible* » ne fait pas magiquement apparaître des locaux salubres et aménagés ou des moyens humains, horaires et financiers supplémentaires ou des masques non toxiques pour limiter la propagation du virus. Nous en avons assez des mensonges que le ministre ânonne dans les médias : non, les écoles ne sont pas un rempart face à la pandémie de Covid-19 et sont, au contraire, parmi les principaux foyers de contamination.

Afin de pouvoir exercer dans des conditions sanitaires correctes pour la santé, la sécurité et le bien-être des élèves et des adultes dans l'établissement nous réclamons des moyens à la hauteur des exigences de notre mission de service public : un recrutement massif d'adultes (AED, AESH, enseignant.e.s, ATTE, infirmier.e.s...) et une organisation pédagogique adaptée (demi-groupes, par exemple) tant pour encadrer les élèves que pour les protéger. Nous ne cherchons qu'à faire notre métier dans des conditions convenables et décentes.

Les enseignant.e.s grévistes du collège La Courtille (Saint-Denis)